

<p>Réunion de négociation annuelle obligatoire Branche des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement</p>
---

Étaient présents :

Présidence : Alain Rochebloine (DGT)

CFDT F3C : Chantal Lebec

CFTC : Sélim Fares

CGT : Laurent Blois et Jean Marie Dagonneau (SNTR CGT), Christophe Porro (SNRT CGT)

FO FORTAC : Ludovic Koutchinsky

SNTPT : Henri Roux

Ficam : Jack Aubert

Synpase : Philippe Abergel, Gilles Hugo

Relevé de décisions :

Les partenaires sociaux se sont réunis le 19 et le 24 février 2010. Un rapport de branche a été présenté.

La représentation patronale a fait état de la situation économique des entreprises techniques et des difficultés de l'année 2009. Les prévisions pour 2010 ne sont pas meilleures. Dans ce contexte, le collège employeur ne propose pas de revalorisation des grilles de salaires.

Les organisations de salariés unanimes ont décidé de faire une contre proposition. Il est ainsi proposé une revalorisation de l'ensemble des grilles de salaires de la prestation technique de 1,3%. Cette demande tient compte de l'évolution du coût de la vie sur 2009 et de l'absence de revalorisation significative de la grille en 2009.

La représentation patronale n'a pas accepté cette proposition et ne souhaite pas faire une contreproposition. Il existe donc un désaccord entre les organisations d'employeurs et de salariés.

En parallèle de la négociation, la représentation patronale a fait la proposition d'une garantie conventionnelle santé. Un projet de couverture a été distribué en séance et le principe d'un financement à part égale entre employeurs et salariés a été proposé. Il est convenu de tenir deux réunions de négociation sur ce thème : le 31 mars (14h30, à la DGT) et le 12 avril (14h30, à la DGT).

Enfin, pour le prochain rapport de branche, il est prévu d'ajouter trois thèmes :

- Données économiques sur l'état de santé des entreprises
  - Une enquête salaire
  - Une quantification du volume d'heures travaillés par les intermittents du spectacle dans la branche.
-

Annexe : Salaire à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2009 :

Cette annexe fait le récapitulatif des salaires actuellement en vigueur (depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier). De plus, elle indique l'évolution de la grille des salariés sous CDD d'usage dans le secteur de l'audiovisuel, effective au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**Salariés sous CDI et CDD de droit commun :**

Niveau	Définition	Salaire Minimum Brut de Base Mensuel
Catégorie 1	Emplois ne nécessitant pas de compétence particulière et qui ne comportent pas de degré d'autonomie ou de responsabilité signifiant.	1 364,45 €
Catégorie 2	Emplois qui requièrent un premier niveau de compétence, sans comporter de degré d'autonomie ou de responsabilité.	1 500 €
Catégorie 3	Emplois qui requièrent un premier niveau de compétence, ainsi qu'un faible degré d'autonomie et/ou de responsabilité.	1 700 €
Catégorie 4	Emplois qui requièrent un niveau confirmé de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité restreint.	1 900 €
Catégorie 5	Emplois qui requièrent un niveau confirmé de compétence, ainsi qu'un certain degré d'autonomie et/ou de responsabilité.	2 100 €
Catégorie 6	Emplois qui requièrent un bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité mesuré.	2 200 €
Catégorie 7	Emplois qui requièrent un bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité élevé.	2 400 €
Catégorie 8	Emplois qui requièrent un très bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité très élevé.	2 600 €
Catégorie 9	Emplois qui requièrent un haut niveau de compétence, d'autonomie et/ou de responsabilité.	2 800 €
Catégorie 10	Emplois qui requièrent un haut niveau de compétence, ainsi qu'un très haut niveau d'autonomie et/ou de responsabilité.	3 000 €
Hors catégorie	Emplois inhérents au management général des entreprises du champ	

**Salariés sous CDD d'usage dans le secteur du Spectacle Vivant :**

Les minima sont liés dans ce secteur à la grille des salariés sous CDI (Grille + 4%).

**Salariés sous CDD d'usage dans le secteur de l'audiovisuel :**

Poste	Au 1 <sup>er</sup> septembre 2009		Au 1 <sup>er</sup> septembre 2010	
	Taux Horaires	Salaire journalier (base 8 heures)	Taux Horaires	Salaire journalier (base 8 heures)
Technicien de reportage	12,93 €	103,46 €	13,19 €	105,53 €
Pointeur AV	17,25 €	138,00 €	17,59 €	140,76 €
Cadreur AV	20,45 €	163,63 €	20,86 €	166,91 €
Opérateur de prises de vues	23,73 €	189,85 €	24,21 €	193,65 €
Chef opérateur prises de vues AV	42,04 €	336,34 €	42,88 €	343,07 €
Assistant son	14,02 €	112,20 €	14,31 €	114,44 €
Opérateur du son	20,45 €	163,63 €	20,86 €	166,91 €
Chef opérateur du son	25,89 €	207,08 €	26,40 €	211,22 €
Ingénieur du son	30,20 €	241,62 €	30,81 €	246,45 €
Créateur d'effets sonores	15,49 €	123,93 €	15,80 €	126,41 €
Assistant de plateau AV	12,41 €	99,30 €	12,66 €	101,28 €
Riggers	20,29 €	162,30 €	20,69 €	165,55 €
Machiniste AV	15,08 €	120,60 €	15,38 €	123,02 €
Chef Machiniste AV	18,88 €	151,07 €	19,26 €	154,09 €
Electricien prise de vue	15,08 €	120,60 €	15,38 €	123,02 €
Electricien pupitreur	18,88 €	151,07 €	19,26 €	154,09 €
Poursuivateur	15,08 €	120,60 €	15,38 €	123,02 €
Chef poursuivateur AV	18,88 €	151,07 €	19,26 €	154,09 €
Blocker	16,92 €	135,34 €	17,26 €	138,04 €
Groupiste AV	24,95 €	199,59 €	25,45 €	203,58 €
Chef électricien prise de vue	18,88 €	151,07 €	19,26 €	154,09 €
Chef de plateau AV	19,40 €	155,23 €	19,79 €	158,33 €
Coiffeur	16,17 €	129,34 €	16,49 €	131,93 €
Maquilleur	16,17 €	129,34 €	16,49 €	131,93 €
Chef maquilleur	18,33 €	146,65 €	18,70 €	149,59 €
Habilleur	16,17 €	129,34 €	16,49 €	131,93 €
Costumier	17,25 €	138,00 €	17,59 €	140,76 €
Chef costumier	19,40 €	155,23 €	19,79 €	158,33 €
Directeur casting	19,40 €	155,23 €	19,79 €	158,33 €
2ème Assistant de réalisation AV	17,25 €	138,00 €	17,59 €	140,76 €
1er Assistant de réalisation AV	21,55 €	172,37 €	21,98 €	175,82 €
Scripte AV	22,64 €	181,11 €	23,09 €	184,74 €
Réalisateur AV	42,04 €	336,34 €	42,88 €	343,07 €
Technicien de maintenance N2	18,33 €	146,65 €	18,70 €	149,59 €
Opérateur synthétiseur	16,17 €	129,34 €	16,49 €	131,93 €
Infographiste AV	19,40 €	155,23 €	19,79 €	158,33 €
Chef graphiste AV	23,73 €	189,85 €	24,21 €	193,65 €
Truquiste AV	29,14 €	233,13 €	29,72 €	237,80 €
Opérateur magnétoscope	11,31 €	90,47 €	11,54 €	92,28 €

<b>Opérateur « ralenti »</b>	18,33 €	146,65 €	18,70 €	149,59 €
<b>Opérateur serveur vidéo</b>	29,14 €	233,13 €	29,72 €	237,80 €
<b>Assistant d'exploitation AV</b>	11,86 €	94,88 €	12,10 €	96,78 €
<b>Technicien d'exploitation AV</b>	18,33 €	146,65 €	18,70 €	149,59 €
<b>Ingénieur de la vision</b>	28,06 €	224,48 €	28,62 €	228,97 €
<b>Chef d'équipement AV</b>	30,20 €	241,62 €	30,81 €	246,45 €
<b>Conducteur de moyens mobiles</b>	13,13 €	105,04 €	13,39 €	107,14 €
<b>Assistant de production AV</b>	14,57 €	116,52 €	14,86 €	118,86 €
<b>Assistant d'exploitation en production</b>	13,13 €	105,04 €	13,39 €	107,14 €
<b>Chargé de production AV</b>	22,64 €	181,11 €	23,09 €	184,74 €
<b>Directeur de production AV</b>	28,89 €	231,14 €	29,47 €	235,76 €
<b>Administrateur de production</b>	25,12 €	200,92 €	25,62 €	204,94 €
<b>Régisseur</b>	18,33 €	146,65 €	18,70 €	149,59 €
<b>Régisseur décors</b>	14,96 €	119,69 €	15,26 €	122,08 €
<b>Aide décors</b>	11,70 €	93,64 €	11,94 €	95,51 €
<b>Machiniste décors</b>	14,96 €	119,69 €	15,26 €	122,08 €
<b>Sculpteur décors</b>	18,21 €	145,66 €	18,57 €	148,57 €
<b>Serrurier métallier</b>	16,91 €	135,25 €	17,24 €	137,96 €
<b>Tapissier décors</b>	16,91 €	135,25 €	17,24 €	137,96 €
<b>Peintre</b>	14,96 €	119,69 €	15,26 €	122,08 €
<b>Peintre décors</b>	18,21 €	145,66 €	18,57 €	148,57 €
<b>Chef peintre</b>	19,51 €	156,06 €	19,90 €	159,18 €
<b>Menuisier décors</b>	14,96 €	119,69 €	15,26 €	122,08 €
<b>Chef constructeur décors</b>	19,51 €	156,06 €	19,90 €	159,18 €
<b>2nd Assistant décors</b>	14,31 €	114,44 €	14,59 €	116,73 €
<b>1er Assistant décors</b>	19,51 €	156,06 €	19,90 €	159,18 €
<b>Chef décorateur</b>	29,27 €	234,13 €	29,85 €	238,81 €
<b>Accessoiriste</b>	14,93 €	119,44 €	15,23 €	121,83 €
<b>Ensemblier</b>	27,79 €	222,31 €	28,34 €	226,76 €
<b>Releveur de dialogue</b>	13,13 €	105,04 €	13,39 €	107,14 €
<b>Détecteur</b>	14,44 €	115,53 €	14,73 €	117,84 €
<b>Calligraphe</b>	11,16 €	89,31 €	11,39 €	91,09 €
<b>Dactylographe de bande - opérateur de saisie</b>	10,51 €	84,06 €	10,72 €	85,75 €
<b>Opérateur de repérage / simulation</b>	13,66 €	109,28 €	13,93 €	111,47 €
<b>Audio-descripteur</b>	13,66 €	109,28 €	13,93 €	111,47 €
<b>Monteur synchro</b>	25,89 €	207,08 €	26,40 €	211,22 €
<b>Assistant monteur AV</b>	12,93 €	103,46 €	13,19 €	105,53 €
<b>Monteur flux</b>	19,40 €	155,23 €	19,79 €	158,33 €
<b>Chef Monteur flux</b>	26,97 €	215,74 €	27,51 €	220,05 €
<b>Monteur truquiste</b>	30,20 €	241,62 €	30,81 €	246,45 €

<b>AV</b>				
<b>Opérateur télécinéma</b>	16,17 €	129,34 €	16,49 €	131,93 €
<b>Etalonneur</b>	26,95 €	215,57 €	27,49 €	219,88 €
<b>Chef Opérateur- étalonneur</b>	28,76 €	230,05 €	29,33 €	234,65 €
<b>Bruiteur</b>	28,76 €	230,05 €	29,33 €	234,65 €
<b>Bruiteur de complément</b>	17,07 €	136,58 €	17,41 €	139,32 €
<b>Assistant de post production</b>	14,57 €	116,52 €	14,86 €	118,86 €
<b>Chargé de post production</b>	22,64 €	181,11 €	23,09 €	184,74 €

---